



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECTORAT
POLE RH
SPATSS**

VU le code général de la fonction publique,
VU le décret modifié n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat,
APRES l'examen comparé des mérites des personnels remplissant les conditions d'inscription,

ARRETE

Article 1 : Les adjoints techniques de recherche et de formation dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique de recherche et de formation principal de 1^{ère} classe pour l'année 2022 :

Liste principale

- N°1 – Madame Laurence MANSANAREZ – Lycée du Parc Impérial (Alpes-Maritimes)
- N°2 – Monsieur Christophe TOUCAS – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
- N°3 – Monsieur Bruno AGUILLON – Lycée Raynouard à Brignoles (Var)
- N°4 – Madame Maria Aurora SOARES-PEREIRA – Rectorat de Nice (Alpes-Maritimes)
- N°5 – Monsieur Stéphane BROQUIER – Université de Toulon (Var) (Var)
- N°6 – Madame Sophie VILLATOUX – Lycée Albert Calmette à Nice (Alpes-Maritimes)
- N°7 – Madame Stéphanie BONIFASSI – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
- N°8 – Monsieur Stéphane MARTIN – Lycée Thomas Edison à Lorgues (Var)
- N°9 – Madame Caroline PEQUIGNOT – Lycée Costebelle à Hyères (Var)
- N°10 – Madame Marie Françoise NARDELLI – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
- N°11 – Madame Sandrine ESCATO – Lycée Carnot à Cannes (Alpes-Maritimes)
- N°12 – Madame Olivia BONNIN – Lycée du Val d'Argens au Muy (Var)
- N°13 – Madame Christine SERALE – Rectorat de Nice (Alpes-Maritimes)
- N°14 – Madame Karima ALEM – Observatoire de la Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
- N°15 – Monsieur Marcel DURANDO – Lycée du Coudon à La Garde (Var)
- N°16 – Madame Albane DUBIAU – Lycée Raynouard à Brignoles (Var)
- N°17 – Madame Amandine MILOT – Lycée Dumont d'Urville à Toulon (Var)
- N°18 – Madame Martine PAPILLON – Université de Toulon (Var)
- N°19 – Madame Karine JEANDON – Lycée Costebelle à Hyères (Var)
- N°20 – Monsieur Laurent BOURDON – Lycée International à Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes)
- N°21 – Madame Myriane LENZI – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
- N°22 – Madame Seynabou N'DIAYE – Observatoire de la Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
- N°23 – Madame Christelle LANGLAIS – Université de Toulon (Var)
- N°24 – Madame Samadia TROUSELLE – Lycée Alexis de Tocqueville à Grasse (Alpes-Maritimes)
- N°25 – Monsieur François LACHAUD – Collège Canteperdrix à Grasse (Alpes-Maritimes)
- N°26 – Madame Nathalie SCARCIOFI – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
- N°27 – Monsieur Jean-Marie DELANNOY – Observatoire de la Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
- N°28 – Madame Hélène RACITI – Université de Toulon (Var)
- N°29 – Madame Stéphanie BEAUGRAND – Lycée Raynouard à Brignoles (Var)
- N°30 – Madame Amina BENBOUAZZARA – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
- N°31 – Madame Mylène BIZOT – Université de Toulon (Var)
- N°32 – Madame Nathalie TRUCHI – Lycée Henri Matisse à Vence (Alpes-Maritimes)
- N°33 – Madame Patricia CASANOVA – Université de Toulon (Var)
- N°34 – Madame Diane GAUFFRIDY – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)

N°35 – Monsieur Djilali DJEGHERIF – Centre International de Valbonne (Alpes-Maritimes)
N°36 – Madame Marie THIA TOONG – Rectorat de Nice (Alpes-Maritimes)
N°37 – Madame Hélène GUILLOU – Université de Toulon (Var)
N°38 – Madame Isabelle ALLINE – Lycée Jean Aicard à Hyères (Var)
N°39 – Madame Joelle MAUME – Université Côte d’Azur (Alpes-Maritimes)
N°40 – Madame Sandrine SOUQUE – Université de Toulon (Var)
N°41 – Madame Kheira MOUMEN – Centre International de Valbonne (Alpes-Maritimes)
N°42 – Madame Samia ZGUED – Université de Toulon (Var)

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région Provence-Alpes-Côte d’Azur.

Article 3 : Le secrétaire général de l’académie de Nice est chargé de l’exécution du présent arrêté.

Fait à Nice, le 24 mai 2022

Le recteur de l’académie de Nice
Richard LAGANIER
SIGNE

Pourcentage de femmes et d’hommes :

- Parmi les promouvables : 70 % de femmes et 30 % d’hommes
- Parmi les inscrits au tableau d’avancement : 79 % de femmes et 21 % d’hommes